



RAPPORT DE GESTION

2023

Commune de Matran



TABLE DES MATIERES

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL	3
ADMINISTRATION	5
Conseil communal.....	5
Délégations officielles.....	6
Assemblée communale	8
Commissions diverses.....	9
Commission financière.....	9
Commission d'aménagement.....	9
Commission des naturalisations	10
Commission des routes	10
Commission de l'énergie et de l'environnement.....	11
Commission d'intégration et d'accompagnement.....	11
Commission des sentiers pédestres et des zones d'agrément.....	11
Commission Matr'évènements.....	12
Commission des Juniors (ex-Commission FriTime)	13
Commission Seniors.....	13
Commission de bâtisse de l'école	14
Personnel communal.....	15
Administration.....	15
Service technique	15
Voirie	15
Conciergerie	15
Déchetterie	15
Accueil extrascolaire (AES).....	16
Soutien scolaire	16
Renseignement sur la population	17
FINANCES	18
Comptes de résultats.....	18
Comptes des investissements	19
Système de contrôle interne	20
ECOLE	21
Liste des enseignants – Site scolaire de Matran.....	21
Année scolaire 2022-2023	21
Année scolaire 2023-2024	21
Conseil des parents – Site scolaire de Matran.....	22
Aide aux devoirs.....	22
AES.....	23
Transport scolaire.....	23
ORDRE PUBLIC.....	24

Police intercommunale ACoPol	24
Police du feu – Bataillon Sarine.....	24
Le Bataillon Sarine souffle sa première bougie	24
CULTURE.....	26
Matran Sculpte	26
Coriolis Infrastructures.....	27
SPORTS ET LOISIRS	28
Les sociétés locales	28
Sentiers pédestres	29
FriTime et FriTime Piccolo sont devenus la CoJu.....	29
Manifestations villageoises.....	30
ECONOMIE ET TOURISME	31
AFFAIRES SOCIALES, SANTE, JEUNESSE ET SENIORS.....	32
Service social de Villars-sur-Glâne.....	32
MFI de Caritas.....	32
Activités pour les aînés.....	32
Accueil de la petite enfance.....	33
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS	34
Les constructions 2023 en chiffres	34
Demande de permis en procédure simplifiée	34
Demande de permis en procédure ordinaire	35
EAU POTABLE ET EAUX USEES.....	36
Eau potable.....	36
Eaux usées	37
MOBILITE.....	38
CIMETIERE	39
DECHETS MENAGERS ET VOIRIE	40
Déchets ménagers	40
Voirie et conciergerie.....	41

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

Chères Matranaises et chers Matranais,
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil communal a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport de gestion pour l'année 2023. Ce document a été rédigé conformément à l'article 19 de la Loi du 22 mars 2018 sur les finances communales.

Cette publication complète l'information à la population matranaise publiée au travers des différents canaux tels que le Matr'en Cause, les tout-ménages, le site internet. Dans un souci écologique, ce document est mis à disposition dans un format digital. Sur demande, l'administration imprimera le document pour l'envoyer aux personnes ne disposant pas d'accès à internet.

Activités du Conseil communal

Gestion :

Le Conseil communal, en 40 séances ordinaires du lundi entre 18:30 et 20:00 en moyenne, a traité :

- des affaires courantes ;
- des dossiers présentés par l'un ou l'autre des dicastères ;
- des dossiers en vue des séances de l'Assemblée communale.

Des séances extraordinaires ont été agendées pour :

- un séminaire au mois de septembre durant lequel nous avons fait le point sur les projets de la commune et le plan des investissements ;
- la préparation du budget 2024.

Les conseillers/conseillères, au titre de délégués de notre commune aux Assemblées des délégués ou de représentant aux comités ont assisté :

- aux nombreuses séances de commission et/ou de comité en lien avec leur dicastère respectif ;
- aux Assemblées générales.

Représentation :

Le Conseil communal a :

- organisé la réception des nouveaux habitants ;
- organisé la réception des jeunes citoyens (majorité), le repas des aînés et le souper du personnel ;
- participé aux festivités des sociétés locales sportives et culturelles ;

L'année 2023 a été marquée par :

- L'ouverture de nombreux chantiers sur le territoire communal. Ces travaux concernent le réseau routier, le réseau d'eau potable et le réseau des eaux usées. D'autres entreprises saisissent l'opportunité d'adapter leur structure ou de mettre en place d'autres technologies comme la fibre optique.

- La poursuite des travaux pour la création d'une crèche dans le quartier de Champ-Riond qui a débouché sur l'octroi d'un crédit d'investissement lors de l'Assemblée communale du 10 mai 2023.
- La poursuite des travaux du nouveau quartier de **Champ-Riond** avec la construction des 10 immeubles dans la partie Est. En parallèle, un giratoire et deux arrêts de bus sont réalisés pour desservir ce quartier.
- De nombreuses séances avec l'OFROU et les CFF pour les travaux de la jonction autoroutière et la réalisation de la nouvelle halte CFF Avry-Matran.
- L'organisation d'un cirque par l'Ecole de Matran juste avant la fin de l'année scolaire.

Sur le plan financier, les comptes 2023 présentent un résultat positif, ce qui est réjouissant et permet d'aborder sereinement les années à venir. La prudence de la budgétisation et l'application des mêmes principes d'année en année s'avèrent judicieuses. Le détail des comptes se trouve dans le chapitre correspondant.

Le Conseil communal essaie de répondre positivement aux nombreuses sollicitations. Il s'investit également intensément pour faire avancer et aboutir les nombreux projets en cours. Cela est rendu possible grâce aux efforts de tous les acteurs qui œuvrent d'une manière ou d'une autre au bon fonctionnement de notre village. C'est pourquoi le Conseil communal tient à adresser ses remerciements au personnel communal, aux participants aux Assemblées communales et aux membres des différentes commissions pour l'important travail accompli durant cette année. N'oublions pas les acteurs de la vie villageoise qui font vivre notre commune : les sociétés locales, les restaurateurs, les commerces, les entreprises, ainsi que les nombreux bénévoles qui s'investissent sans compter. Qu'ils en soient également remerciés.

Le Conseil communal remercie également toutes les citoyennes et tous les citoyens de Matran pour leur confiance et pour leur participation à la vie locale, à son essor, à sa visibilité ainsi qu'à sa notoriété.



Conseil communal en place de janvier à juin 2023

ADMINISTRATION

Conseil communal

Syndic : M. Nicolas Rérat

Vice-syndique jusqu'au 30.06.2023 : Mme Stéphanie Colella

Vice-syndic dès le 10.07.2023 : M. Bernard Chassot

Répartition des dicastères :

Nicolas Rérat, Syndic

Administration
Mobilité
Agriculture

Stéphanie Colella, vice-syndique
Jusqu'au 30.06.2023

Enseignement et formation
AES
Bibliothèque
Culture
Sociétés locales

Simon Gabaglio, conseiller communal
Dès le 01.07.2023

Enseignement et formation
AES
Bibliothèque
Culture
Sociétés locales

Bernard Chassot, conseiller communal
Vice-syndic dès le 10.07.2023

Aménagement du territoire et constructions
Approvisionnement et protection des eaux
Endiguement
Economie

Jean-Luc Dumoulin, conseiller communal

Finances
Cimetière

Michaël Studer, conseiller communal

Bâtiments
Infrastructures sportives
Police intercommunale
Routes
Service du feu

Dominique Chenaux, conseiller communal

Santé et affaires sociales
Intégration
Forêts

Christophe Pierret, conseiller communal

Voirie
Déchetterie
Energie
Nature et environnement
Protection de la population

Délégations officielles

M. Nicolas Rérat	Membre du Conseil de l'Agglomération de Fribourg Membre de la Commission d'aménagement de l'Agglomération de Fribourg Membre du Conseil de fondation de la résidence Saint-Martin à Cottens Président de la commission de bâtisse de la nouvelle école
Mme Stéphanie Colella <i>jusqu'au 30 juin 2023</i>	Membre de l'Assemblée des délégués de Coriolis Infrastructures Membre de l'Assemblée des délégués de l'Association du Cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français
Puis M. Simon Gabaglio <i>dès le 1^{er} juillet 2023</i>	Membre de l'Assemblée des délégués de la Bibliothèque régionale d'Avry Membre de la Commission scolaire de l'Ecole Régionale Alémanique de Fribourg Membre du Bureau intercommunal du cercle scolaire d'Avry-Matran
M. Bernard Chassot	Membre du COPIL de l'Assemblée constitutive du projet du Grand Fribourg Président du Conseil de l'Agglomération de Fribourg Membre de la CAME de l'Agglomération de Fribourg Membre de la commission de surveillance de la STEP de Villars-sur-Glâne et environs Délégué auprès du CEFREN et membre de la commission financière
M. Jean-Luc Dumoulin	Membre du Conseil de l'Agglomération de Fribourg Membre du Bureau du Conseil de l'Agglomération de Fribourg Membre du comité de direction de Coriolis Infrastructures Membre du Conseil de la fondation Equilibre-Nuithonie Membre du Conseil d'administration de la société coopérative de la Résidence de l'Arney
M. Michaël Studer	Vice-Président du comité de direction de l'ACoPol
M. Dominique Chenaux	Membre de l'Assemblée des délégués du Réseau Santé Sarine (RSS) Membre de l'Assemblée des délégués de Forêts Sarine Membre du Conseil d'administration de la Coopérative de la Résidence de l'Arney. Membre de la Commission sociale de Villars-sur-Glâne Membre de l'Assemblée des délégués d'ACoPol

M. Christophe Pierret

Membre du Comité de l'Agglomération de Fribourg
Membre de l'Assemblée des délégués de
l'Organisation intercommunale du groupement de
protection de la population de Sarine-Ouest
(ORCOC)

Délégué à l'Entente intercommunale « SACCO »

Membre de l'Assemblée des délégués de la SAIDEF

Représentant de l'Entente intercommunale des
stands de tir Prez et environs

Membre de l'Assemblée des délégués de Coriolis
Infrastructures



Conseil communal en place de juillet à décembre 2023

Assemblée communale

L'assemblée communale est composée des citoyens actifs qui ont leur domicile politique à Matran. L'assemblée a notamment les attributions principales suivantes :

- Elle adopte les règlements de portée générale.
- Elle exerce les compétences qui lui sont déléguées en vertu de la loi sur les finances communales.
- Elle adopte les statuts d'une association de communes.
- Elle surveille l'administration de la commune.

L'Assemblée communale a été convoquée à trois reprises, à savoir le 10 mai 2023, le 21 septembre 2023 et le 19 décembre 2023.

L'Assemblée du **10 mai 2023** a réuni 52 citoyens et a :

- Approuvé les comptes 2022.
- Approuvé le crédit d'investissement de CHF 790'000.- pour la création d'une crèche.
- Approuvé la modification des statuts de l'Association du Cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne et du Hau-Lac français.

Le Conseil communal a donné des informations sur le regroupement de consommation propre (RCP), sur le projet d'agrandissement et de transformation de l'école, sur le réaménagement de la jonction autoroutière ainsi que sur l'application iSarine.

L'Assemblée du **21 septembre 2023**, convoquée spécialement pour un seul objet urgent, a réuni 71 citoyens et a :

- Accepté le crédit d'investissement pour l'agrandissement et la rénovation de l'école primaire.

Le Conseil communal a donné des informations sur le changement au sein du Conseil communal ainsi que le résultat du concours du Matr'en Cause.

L'Assemblée du **19 décembre 2023** a réuni 50 citoyens et a :

- Adopté les statuts de l'Association intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Villars-sur-Glâne (ASEV).
- Approuvé le budget de résultats 2024, tel que publié dans le "Matr'en Cause", sur la base du préavis de la Commission financière.
- Approuvé le budget des investissements 2024.
- Approuvé le crédit d'investissement de CHF 300'000.- pour le remplacement des conduites d'eau potable de la route de l'Ecole.
- Approuvé le crédit d'investissement de CHF 160'000.- pour la mise en conformité LHand des arrêts de bus des Glycines et de la Tire.
- Elu un membre à la Commission des naturalisations.

Le Conseil communal a donné des informations sur l'application iSarine, le développement des espaces verts publics et la TransAgglo. Il a pris congé de M. Nicolas Rérat, syndic, qui a quitté ses fonctions le 31 décembre 2023 pour des raisons professionnelles.

Commissions diverses

Commission financière

La Commission financière est un organe dont l'ensemble des membres est élu par l'Assemblée communale. Elle est totalement indépendante du Conseil communal et n'a aucun rôle politique ni pouvoir décisionnel.

Elle est chargée d'examiner le budget et les comptes de la commune ainsi que les investissements prévus et les mises à jour du plan financier. Elle fournit alors un préavis à l'Assemblée communale afin que celle-ci puisse débattre et décider en toute connaissance de cause. Finalement, elle examine les propositions de modification des taux d'impôts et les règlements communaux impliquant des taxes et redevances.

En 2023, la Commission financière s'est réunie à 5 reprises.

Membres

Président	Christian Nobs
Vice-président	Michel Waeber
Secrétaire	Joël Frossard
Membre	Alberto Lamas
Membre	Francesca Venteicher

Commission d'aménagement

La Commission d'aménagement de cette législature s'est constituée en 2021. En 2023, cette dernière s'est réunie à 1 reprise uniquement pour que les membres soient informés de l'avancement des divers gros dossiers en cours. Aucun préavis n'a été établi.

Membres

Président	Bernard Chassot
Secrétaire	Lorenzo Guzzinati
Membre	Nicolas Rérat
Membre	Michaël Studer
Membre	Pascal Angéloz
Membre	Rémi Clément
Membre	Lionel Schmied (démission au 17.10.2023)
Membre	Laurent Ziegler (déménagement le 31.12.2023)



Commission des naturalisations

Depuis décembre 2008, la Commune de Matran dispose d'une Commission des naturalisations dont la tâche principale est d'entendre les requérants au droit de cité matranais sur leurs motivations à obtenir la nationalité, leur parcours de vie, leurs habitudes et leur connaissance du tissu social et culturel de la commune et du canton.

Sur la base de ces auditions, la Commission rend un préavis à l'attention du Conseil communal quant au degré d'intégration.

Membres

Président	Simon Gabaglio
Secrétaire	Catherine Charpié
Membre	Dominique Chenaux
Membre	Nasser El Betjali
Membre	Christine Lebrun
Membre	Suzanne Le Fort
Membre	Christiane Mojica (dès le 19.12.2023)

En 2023, la Commission des naturalisations ne s'est pas réunie faute de requête à traiter.

Commission des routes

Dans le courant de 2022 le cadre d'action de la Commission des routes a été étendue aux aspects des nuisances induites par le trafic routier et son périmètre augmenté des deux routes cantonales et de l'autoroute.

La Commission des routes s'est réunie à 6 reprises durant l'année 2023, 4 fois en plenum et 2 fois dans le cadre du groupe de travail nuisances. Les objectifs suivants ont été atteints :

- Etablissement d'un catalogue de propositions d'actions pour l'atténuation des nuisances provoquées par le trafic des routes cantonales et de l'autoroute. Mise à jour de la base documentaire.
- Rencontre avec le professeur Robadey, établissement d'un cahier des charges et obtention d'une offre de la Haute Ecole d'Ingénierie et d'Architecture de Fribourg pour un projet pilote de mesures des charges de trafic (direction, genre de véhicules, vitesse) et des nuisances (bruit, microparticules), mesures transmises via un réseau Lora Wan pouvant également être utilisé pour d'autres applications (mesure du niveau de réservoir, alertes, etc). Un volet de ce projet concerne une interface avec les compteurs de l'OFROU pour la visualisation de la charge du trafic entrant et sortant de l'autoroute à Matran.

En raison de la surcharge de l'administration communale, notamment du service technique et des très nombreux travaux de génie civil dans le village, ces derniers perturbant fortement les résultats du projet pilote, il a été décidé en octobre de sursoir à la mise en place du projet et des travaux de la Commission des routes.

Membres

Président	Michaël Studer
Secrétaire	Lorenzo Guzzinati
Membre	Nicolas Rérat
Membre	David Berclaz
Membre	Henri Dorthe
Membre	René Ducry
Membre consultatif	Julien Gonin (ACoPol)

Commission de l'énergie et de l'environnement

Les défis de cette Commission sont de poursuivre les efforts en matière d'économie d'énergie, de s'occuper des aspects environnementaux qui ont eux aussi un lien direct avec les énergies, par exemple pour l'aspect des transports de nos divers déchets. A la demande du Conseil communal, elle a élaboré une proposition des éléments subventionnables qui sera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2024.

En 2023, la Commission de l'énergie et de l'environnement s'est réunie à 3 reprises.

Membres

Président	Christophe Pierret
Secrétaire	Lorenzo Guzzinati
Membre	Bernard Chassot
Membre	Francis Baeriswyl
Membre	Joé Clément (démission au 30.06.2023)
Membre	Michel Diot
Membre	Alberto Ferreira
Membre	Gérard Guex

Commission d'intégration et d'accompagnement

La Commission d'intégration et d'accompagnement a pour but d'accompagner et de faciliter le processus d'intégration de la Maison de formation et d'intégration de Caritas Suisse et d'inclure ses pensionnaires au sein de notre village.

En 2023, la Commission d'intégration et d'accompagnement s'est réunie à 11 reprises et a participé à 4 événements, 2 présentations du village aux réfugiés ainsi qu'une visite de chocolat Cailler, de la fromagerie au printemps et du tour de Fribourg en automne. Dans le but de réunir les habitants de Matran et les réfugiés, la Comia et Caritas ont organisé la fête de la châtaigne le 7 octobre. Près de 200 personnes y ont participé.

Membres

Membre	Dominique Chenaux
Membre	Stéphanie Colella (démission au 30.06.2023)
Membre	Emma Dietsche
Membre	Michel Diot
Membre	Fatma Djemal
Membre	Manel Labidi
Membre	Nasser El Betjali
Membre	Simon Gabaglio

Commission des sentiers pédestres et des zones d'agrément

L'objectif de cette Commission est de poursuivre le développement des sentiers pédestres et des zones d'agrément de notre Commune.

En 2023, la Commission des sentiers pédestres et des zones d'agrément s'est réunie à 3 reprises. Elle a demandé au Conseil communal de supprimer les poubelles sur les places de pique-nique et a mis des panneaux d'informations à la place. Des panneaux indicateurs des sentiers pédestres communaux ont été changés pour correspondre aux normes fédérales. La sécurité des sentiers pédestres a été contrôlée et corrigée.

Membres

Président	Dominique Chenaux
Secrétaire	Lorenzo Guzzinati
Membre	Catherine Charpié
Membre	Gabriel Donzallaz
Membre	Daniel Guillet
Consultant	Florent Borcard



Commission Matr'évènements

Cette Commission a été créée au début de la nouvelle législature 2021-2026 en remplacement de la Commission des loisirs et de la Commission Matran Bouge. Son objectif est d'organiser divers évènements et manifestations dans la Commune afin d'animer le village.

En 2023, la Commission Matr'évènements s'est principalement impliquée dans la promotion du spectacle de cirque sous le chapiteau proposé par notre école primaire et pour accueillir notre cher St-Nicolas à Matran.

Membres

Membre	Stéphanie Colella (démission au 30.06.2023)
Membre	Simon Gabaglio (dès le 01.07.2023)
Membre	Nasser El Betjali
Membre	Francesca Venteicher
Consultant	James Bangerter

Commission des Juniors (ex-Commission FriTime)

La Commission des Juniors organise des activités extrascolaires pour les enfants et les jeunes (dès 4 ans) du village en y associant étroitement le réseau associatif local et en valorisant le travail en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Elle vise à organiser une douzaine d'activités sportives, artistiques et culturelles par année en faveur de tous les enfants de la commune. Depuis octobre 2021, la Commission a étendu son offre aux enfants les plus jeunes (0 à 6 ans) en leur proposant six activités par année (« Activités Piccolo »).

En 2023, la Commission des Juniors s'est réunie à 5 reprises. Après avoir continué à proposer des activités « FriTime » variées aux enfants (visite MediaPark, boxe, kinball, œufs de Pâques), elle s'est concentrée sur le développement d'un nouveau concept couvrant plus largement la population des 0 à 16 ans dans le cadre de la Commission des juniors.

Membres

Membre	Stéphanie Colella (démission au 30.06.2023)
Membre	Fatma Djemal
Membre	Aude Falk-Pellissier
Membre	Simon Gabaglio
Membre	Manel Labidi
Membre	Christelle Kiley Simonetti

Commission Seniors

15 % de la population matranaise est âgée de 65 ans et plus. Ce chiffre devrait grimper à 17 % en 2040. Assumant son statut de village dynamique et innovant, Matran passe la vitesse supérieure pour répondre aux besoins croissants de cette tranche d'âge. Dans ce contexte elle élabore des mesures concrètes pour ancrer la place des seniors dans le village. Le rapport sénior+ a été le film conducteur des travaux de la Commission seniors en 2023.

En 2023, la Commission des Seniors s'est réunie à 12 reprises. Elle a organisé le repas gourmand des aînés 1 fois par mois et l'après-midi de pétanque, 2 fois par mois. L'organisation d'une conférence sur la nutrition chez les seniors a eu un beau succès.

Membres

Membre	Dominique Chenaux
Membre	Philippe Barras
Membre	Paul Haas
Membre	Christine Lebrun
Membre	Henri Marchon
Membre	Béatrix Pigeon
Membre	François Roubaty

Commission de bâtisse de l'école

La Commission a encadré le bureau d'architectes STUDIO4 dans l'élaboration du projet définitif. Elle a informé le Conseil communal sur l'avancement du projet et s'est impliquée dans le pilotage financier afin que le crédit d'étude soit respecté.

Au mois de septembre, la Commission a présenté à la population le projet final et la planification de réalisation. Elle a donné une grande importance à la communication en publiant un article dans l'édition n°71 du Matr'en Cause, en distribuant un flyer, en organisant une soirée d'information, mais également en privilégiant de nombreux échanges avec les habitants et les enseignants.

Lors de l'Assemblée communale du 21 septembre 2023, la population matranaise a accepté à l'unanimité la réalisation du projet d'agrandissement et de rénovation de l'école. Il s'agit d'une étape importante qui permet de passer de la phase projet à la phase exécution.

Cette Commission est constituée de membres issus du corps enseignant, de la Commission financière, de la Commission de l'énergie, du Conseil des parents, de citoyens, de membres de l'exécutif et d'un représentant du service technique, de la manière suivante :

Membres

Président	Nicolas Rérat
Vice-président	Dominique Chenaux
Secrétaire	Lorenzo Guzzinati
Membre	Simon Gabaglio
Membre	Vincent Genoud
Membre	Joël Frossard
Membre	David Mantel
Membre	Jean-Pierre Andrey
Membre	Thierry Genoud
Membre	Sahbi Bouassida
Vice-présidente	Stéphanie Colella (démission au 30.06.2023)
Membre	Antoine Nasrallah (démission au 31.07.2023)

En 2023, la Commission de bâtisse s'est réunie à 6 reprises.

Les travaux de la Commission se poursuivent pour ces nouvelles étapes de démolition, construction puis transformation, durant lesquelles elle aura à faire des choix importants, tout en tenant le budget et impliquant correctement le Conseil communal et informant les élèves, parents d'élèves, professeurs et population.

Personnel communal

La commune emploie de nombreux collaborateurs avec des statuts différents en fonction de leur taux d'activité principalement.

Administration

Olivier Pillonel, secrétaire et caissier communal

Laurence Schafer, collaboratrice administrative, responsable de la facturation et des impôts

Lysiane Egger, collaboratrice administrative, responsable du contrôle de l'habitant

Mireille Mauron, collaboratrice administrative, secrétaire du service technique

Justine Guillet, collaboratrice administrative

Mathis Audibert, apprenti employé de commerce 3^{ème} année, jusqu'au 31 juillet 2023

Noa Galley, apprenti employé de commerce 2^{ème}-3^{ème} années

Angé Tercier, apprentie employée de commerce 1^{ère} année, dès le 1^{er} août 2023

Service technique

Lorenzo Guzzinati, responsable du service technique

Christophe Tornare, responsable adjoint du service technique

Voirie

Florent Borcard, collaborateur d'exploitation et responsable de la voirie

Yvan Cudré-Mauroux, collaborateur d'exploitation jusqu'au 31 juillet 2023

André Suard, collaborateur d'exploitation et responsable de la déchetterie

Michel Carrel, collaborateur d'exploitation dès le 1^{er} juillet 2023

Jonathan Devaud, apprenti agent d'exploitation 1^{ère} année, dès le 1^{er} avril 2023

Conciergerie

Denise Pache, concierge jusqu'au 30 juin 2023

Fikreta Hotic Mujcic, concierge jusqu'au 31 mars 2023

Hervé Cuennet, concierge dès le 1^{er} juin 2023

Elodie Suard, concierge dès le 1^{er} mai 2023

Déchetterie

Solange Koller, auxiliaire responsable

Fatma Djemal, auxiliaire (jusqu'en juillet 2023)

Simon Rérat, auxiliaire

Laurent Mettraux, auxiliaire responsable remplaçant

Colin Burri, auxiliaire

Mirco Pinto, auxiliaire (dès avril 2023)

Noelia Bestilleiro Vaquero, auxiliaire (dès mai 2023)

Maxime Chobaz, auxiliaire (dès août 2023)

Clara Gonçalves dos Santos, auxiliaire (jusqu'en mars 2023)

Jonathan Dévaud, auxiliaire (jusqu'en mars 2023)

Etienne Fuchs, auxiliaire (dès décembre 2023)

Accueil extrascolaire (AES)

Maude Schouwey, responsable
Jocilène Pillonel, intervenante
Victoria Speciale, intervenante
Perraud Lydie, stagiaire (dès août 2023)

Soutien scolaire

Loris Descloux, auxiliaire (jusqu'en juin 2023)
Clara Gonçalves dos Santos, auxiliaire (jusqu'en juin 2023)
Marissa Kupper, auxiliaire (dès novembre 2023)
Chloé Zosso, auxiliaire (dès novembre 2023)
Mannon Gabaglio, auxiliaire (dès novembre 2023)
Medi Cagin, auxiliaire (dès novembre 2023)
Rémi Egli, auxiliaire (dès novembre 2023)



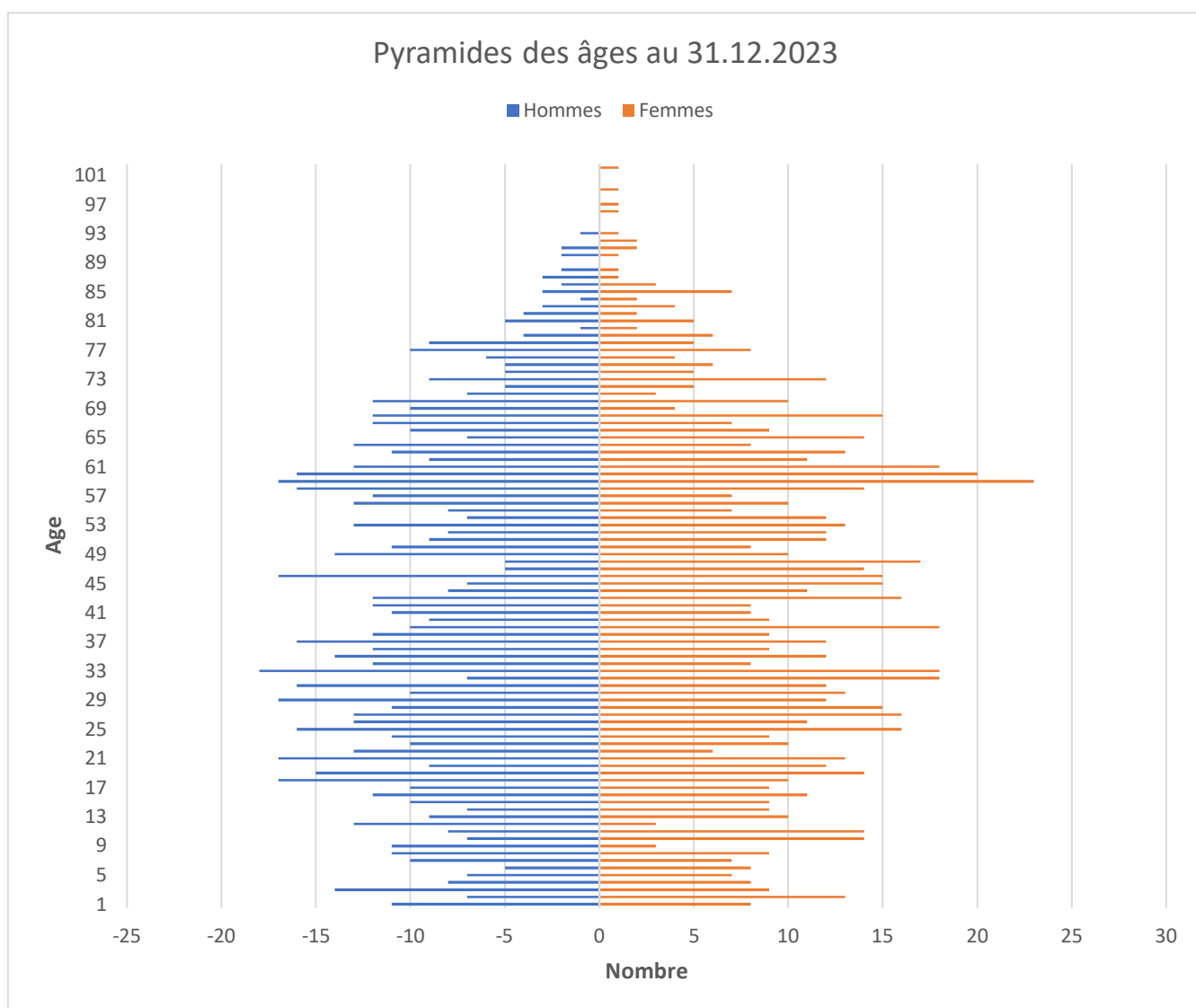
Renseignement sur la population

Au cours de l'année 2023, la population matranaise est passée de 1'725 (01.01.2023) à 1'762 (31.12.2023) habitants. Ces 37 personnes supplémentaires (2.14 %) sont le résultat de 280 arrivées (dont 19 naissances) et de 243 départs (dont 7 décès).

La composition de la population au 31 décembre 2023 se présentait ainsi : 1319 suisses (93 bourgeois de Matran, 808 autres fribourgeois et 418 autres confédérés) qui représentent 74.85 % de la population totale, et 443 étrangers. La communauté portugaise est la plus représentée avec 127 personnes, suivie par des ressortissants provenant d'Italie (74), de France (52), de Turquie (34), d'Espagne (18) du Kosovo (17), et d'Allemagne (12). A relever également que les résidents de la Maison de Formation et d'Intégration (MFI) de Caritas Suisse sont pris en compte dans ces chiffres, mais qu'ils ne comptent pas pour le calcul de la population légale. Cette précision est importante sachant que c'est la population légale qui sert de base à la facturation des charges liées par le canton ou les associations de communes.

Sachez encore qu'il y a 877 hommes et 885 femmes.

Ci-dessous se trouve la pyramide des âges représentative de la commune.



FINANCES

Après la mise en œuvre du nouveau modèle comptable « MCH2 » au 1^{er} janvier 2021, il s'agit du 3^{ème} boucllement des comptes selon les nouvelles règles comptables. Les comptes 2023 permettent surtout d'établir une comparaison avec les comptes 2021 et 2022.

En effet, avec le plan comptable MCH2, des nouveaux comptes ont été créés et de nombreux comptes ont été attribués à d'autres chapitres. Il n'est ainsi quasiment plus possible de comparer les comptes avec ceux de l'année 2020 et des années antérieures.

Comptes de résultats

Le boucllement des comptes de résultats 2023 dégage un bénéfice de CHF 94'117.76 alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 267'800.00, soit une différence de CHF 361'917.76.

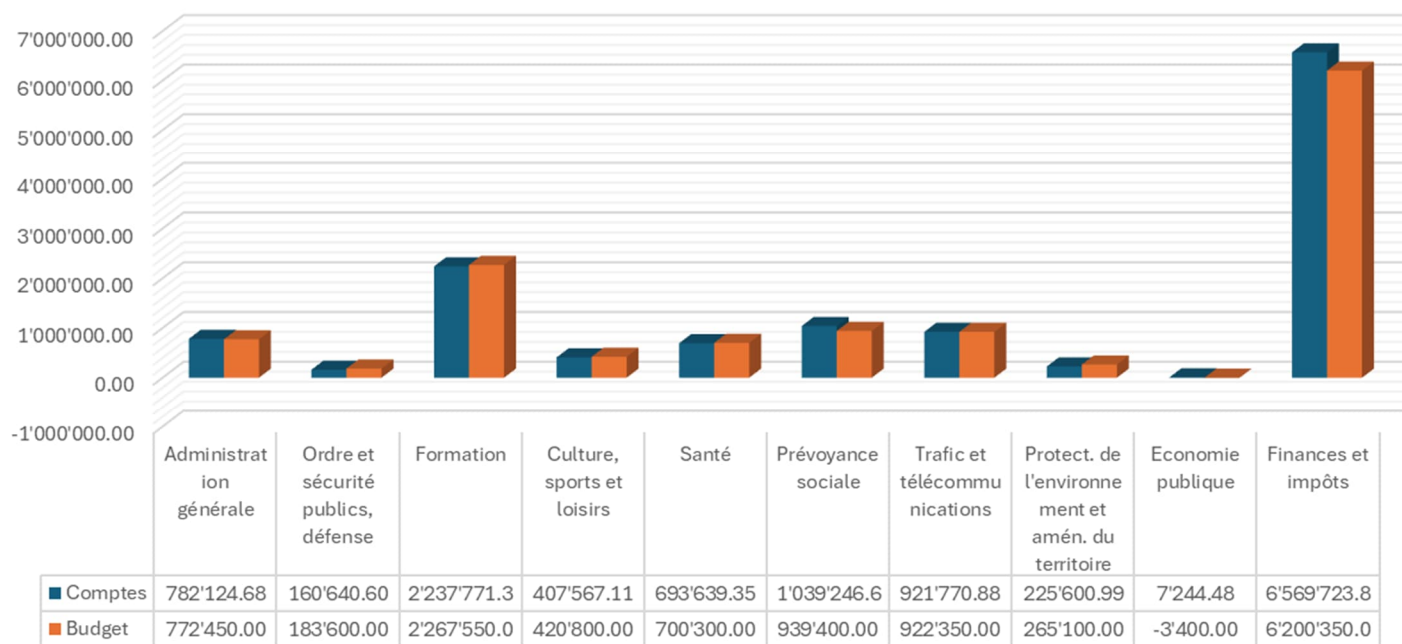
Ce résultat très favorable s'explique essentiellement par des dépenses maîtrisées et par le fait que certains montants portés au budget n'ont pas - ou que partiellement - été utilisés.

Il provient également de recettes supérieures aux prévisions budgétaires s'agissant des impôts spéciaux, à savoir la contribution immobilière, les mutations immobilières et l'impôt sur les gains immobiliers.

Bien que les recettes liées à l'impôt sur le bénéfice des personnes morales soient en diminution en 2023, le Conseil communal propose de ne pas prélever, comme prévu au budget, la somme de CHF 200'000.00 dans la réserve constituée pour atténuer les effets négatifs de la réforme fiscale des entreprises. Ainsi, c'est un montant de CHF 500'000.00 qui est maintenu en réserve pour les années futures.

	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration générale	820'962.43	38'837.75	821'150.00	48'700.00	768'500.56	56'365.05
Ordre et sécurité publics, défense	676'325.40	515'684.80	225'500.00	41'900.00	252'146.90	32'887.95
Formation	2'467'073.30	229'302.00	2'494'150.00	226'600.00	2'472'652.25	226'389.00
Culture, sports et loisirs	409'938.11	2'371.00	424'650.00	3'850.00	433'440.22	5'437.50
Santé	697'826.25	4'186.90	704'300.00	4'000.00	671'972.90	3'580.00
Prévoyance sociale	1'061'180.55	21'933.90	963'000.00	23'600.00	1'213'031.39	6'545.90
Trafic et télécommunications	992'484.88	70'714.00	998'050.00	75'700.00	922'425.82	75'936.10
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'029'829.22	804'228.23	1'139'200.00	874'100.00	1'270'338.48	1'020'204.07
Economie publique	63'818.68	56'574.20	33'150.00	36'550.00	40'378.55	36'716.32
Finances et impôts	475'628.12	7'045'351.92	489'000.00	6'689'350.00	550'035.16	8'903'951.08
Totalisation	8'695'066.94	8'789'184.70	8'292'150.00	8'024'350.00	8'594'922.23	10'368'012.97
	94'117.76			267'800.00	1'773'090.74	

Comparaison entre le budget et les comptes 2023



Comptes des investissements

Les comptes des investissements 2023 bouclent avec un excédent de dépenses de CHF 4'246'305.09. Un excédent de dépenses de CHF 6'365'000.00 était néanmoins prévu au budget.

Les nombreux travaux qui sont en cours dans le village se matérialisent dans les comptes des investissements 2023. En effet, on y retrouve les montants dépensés pour les principaux crédits d'investissement votés ces dernières années, comme les remplacements de conduites d'eau potable et les mises en séparatifs des collecteurs des secteurs Route de la Maison-Neuve, Route de l'Eglise et Route de l'Arney.

On y trouve également la mise en place de la « zone 30 », la réfection de la Route de la Maison-Neuve, la construction du nouveau giratoire de Champ-Riond, l'installation de panneaux solaires sur le toit de la buvette de la halle de gym, les frais liés à l'étude pour l'agrandissement et la rénovation de l'école ainsi que l'acquisition de l'habitation (art. 654) à l'Impasse de la Ferme.

Investissements terminés en 2023

Crédit d'investissement	Crédit voté	Crédit utilisé
Installation de panneaux solaires à la buvette de la halle de gym	120'000.00	77'105.70
Acquisition habitation imp. Ferme (art. 654)	990'000.00	999'536.35

Concernant l'investissement lié à l'acquisition de l'habitation à l'Impasse de la Ferme (art. 654), le dépassement représente 0,96 % du crédit d'engagement voté.

Selon l'art. 7 du Règlement communal des finances, le Conseil communal est compétent pour valider ce crédit additionnel de CHF 9'536.35, lequel est intervenu par l'approbation des comptes des investissements 2023.

Système de contrôle interne

Depuis l'introduction du système comptable MCH2, la législation sur les finances communales rend obligatoire à toute collectivité publique de se doter d'un système de contrôle interne (SCI).

Au-delà d'une obligation légale, le SCI constitue surtout un outil utile à la collectivité en garantissant le bon déroulement de ses processus clés concentré sur les risques.

La notion de risque est au centre du SCI. On pense en premier lieu aux risques financiers, mais il s'agit aussi des risques organisationnels, informatiques et réglementaires.

Le SCI de notre commune a été élaboré et mis en place durant l'année 2023. Celui-ci n'est pas figé et est amené à évoluer au fil du temps.



ECOLE

Liste des enseignants – Site scolaire de Matran

Depuis 2019, l'école de Matran et l'école d'Avry-sur-Matran forme un cercle scolaire unique. Seules les informations relatives aux enseignants œuvrant sur le site scolaire de Matran sont reprises ci-dessous.

Année scolaire 2022-2023

1-2 ^H C	Martine Dumolard et Jessica Pasquier
1-2 ^H D	Jessica Pasquier et Delphine Gachet
3 ^H	Giuseppina Masdea
4 ^H	Liselotte Descloux et Nathalie Weissbaum
5 ^H	Vincent Genoud et Virginie Népoux
6-7 ^H	Corinne Andrey et Véronique Guinard
8 ^H	Thierry Genoud et Lorna Zorrinho Aboim
AC	Corinne Andrey et Angélique Salles

Année scolaire 2023-2024

1-2 ^H D	Martine Dumolard et Delphine Gachet
3 ^H	Liselotte Descloux et Nathalie Weissbaum
4 ^H	Giuseppina Masdea
5 ^H	Corinne Andrey et Véronique Guinard
6 ^H	Vincent Genoud et Sharon Hayere
7-8 ^H	Thierry Genoud et Lorna Zorrinho Aboim
AC	Angélique Salles



Conseil des parents – Site scolaire de Matran

Le Conseil des parents - composé d'une majorité de parents d'élèves, de la directrice de l'école, d'un représentant du Conseil communal et d'un enseignant - permet l'échange d'informations et le débat de propositions entre les parents, l'établissement scolaire et les communes. Il défend les préoccupations des parents et l'intérêt des élèves en général, et peut remplir des tâches en lien avec la vie de l'établissement, telles qu'organiser différentes actions ou activités. Il est également consulté par les autorités communales dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Il n'est informé ni ne traite d'aucune situation individuelle.

Le cercle scolaire d'Avry-Matran comprend deux Conseils des parents, à savoir un Conseil des parents pour l'établissement scolaire de Matran, et un autre pour l'établissement scolaire d'Avry. Lorsqu'ils se réunissent ensemble, ils forment le Conseil des parents du cercle scolaire d'Avry-Matran. Les informations ci-dessous ne concernent que le Conseil des parents de l'école de Matran.

Membres

Membre/Président	Jose Filipe Magano Branco
Secrétaire	Antoine Nasrallah (démission au 31.07.2023)
Rep. corps enseignant	Martine Dumolard
Adjoint de la direction	Thierry Genoud
Conseil communal	Stéphanie Colella (démission au 30.06.2023)
Membre	Céline Muscari (démission au 30.06.2023)
Membre	Cosimo Damiano Pinto (démission au 30.06.2023)
Membre	Valérie Stephan
Membre	Simon Gabaglio (dès le 01.07.2023)
Membre	Caroline Frossard (dès le 16.10.2023)
Membre	Sahbi Bouassida (dès le 05.06.2023)
Membre	Tiffany Barras (dès le 05.06.2023)

En 2023, le Conseil des parents s'est réuni à 10 reprises, dont 6 avec le Conseil des parents d'Avry.

Aide aux devoirs

La commune offre un service d'aide aux devoirs aux enfants du cercle scolaire ayant des difficultés scolaires attestées par leur enseignant. Durant l'année scolaire 2022-2023, le soutien scolaire a été assuré par 3 personnes, prioritairement des étudiants se destinant à une formation pédagogique. Pour l'entier de l'année 2023, 17 enfants ont bénéficié de l'aide aux devoirs. Depuis novembre 2023, ce sont 5 jeunes qui assurent 6 périodes d'aide aux devoirs par semaine.

AES

L'accueil extrascolaire (AES) propose un service d'accompagnement en dehors des horaires de l'école pour les enfants du cercle scolaire d'Avry-Matran. Depuis l'été 2022, l'offre d'accueil pour les enfants scolarisés dans le cercle scolaire a été élargie et l'AES est désormais ouvert durant une partie des vacances scolaires : avant la rentrée scolaire, une semaine durant les vacances d'automne, une semaine à Pâques, et une semaine en juillet. Pendant les vacances scolaires, les enfants accueillis à l'AES profitent d'activités en extérieur, telles que des visites au jardin botanique et au Musée d'histoire naturelle, une journée au lac ou à la piscine, ou encore des excursions en forêt.

Durant l'année 2023, 61 enfants ont fréquenté l'accueil extrascolaire.

Transport scolaire

Durant l'année 2023, la nécessité de transporter des élèves matranais vers l'établissement scolaire d'Avry-sur-Matran s'est poursuivie. La commune de Matran a confié le mandat d'effectuer ledit transport scolaire aux TPF. Dès la rentrée 2023, 13 élèves de Matran ont suivi leur scolarité sur le site scolaire d'Avry. Au gré des arrivées durant l'automne 2023, ce chiffre est passé à 16 élèves. 1 élève d'Avry effectue sa scolarité à Matran.



ORDRE PUBLIC

Police intercommunale ACoPol

En 2023, l'ACoPol a œuvré sur les 5 communes membres ainsi que sur la Commune de Marly (en soutien à la police communale).

3'740 heures de patrouilles ont été effectuées en soirée, de nuit, les week-ends et les jours fériés. Toutes ces heures ont été accomplies principalement dans un but préventif, en axant les patrouilles dans les secteurs à problèmes des 5 communes, ainsi qu'aux alentours des établissements scolaires et communaux. Les agents ont travaillé tous les samedis et dimanches, ainsi que les jours fériés ou chômés. Cela démontre une présence policière sur le terrain aussi bien la semaine que le week-end, surtout dans les endroits fréquentés.

Parmi ces différentes missions, nous trouvons :

776 contrôles d'entrées et de sorties des classes aux abords des écoles, dont **167** liés à la campagne de prévention scolaire lors de la reprise des classes en janvier et en août, ainsi qu'à Pâques après les vacances scolaires.

985 surveillances et points fixes de prévention (commerces, routes, etc.).

436 patrouilles pédestres dans les divers secteurs, ceci de jour comme de nuit, y compris des patrouilles cyclistes.

203 jours de service ont été effectués en soirée ou de nuit.

224 mises en place du radar préventif à des endroits stratégiques, soit principalement sur les routes fréquentées par les enfants pour se rendre à l'école.

53 leçons de prévention routière dans les classes en appui de la police cantonale.

5'105 passages dans tous les endroits identifiés comme étant sensibles sur les communes.

547 contrôles de circulation effectués sur les 5 communes de l'ACoPol (préventifs + répressifs).

Police du feu – Bataillon Sarine

Le Bataillon Sarine souffle sa première bougie

Mardi 5 mars, Grangeneuve accueillait le 1^{er} rapport du Bataillon de la Sarine. Près de 110 sapeurs-pompiers, représentant-es du Réseau santé de la Sarine (RSS) et des autorités étaient de la partie.

L'année 2023 est à marquer d'une pierre blanche pour le bataillon. Il s'agissait en effet de son premier exercice, après la régionalisation des corps de sapeurs-pompiers consécutive à l'entrée en vigueur de la Loi sur la défense incendie et les secours (LDIS). Le bataillon est intégré à la direction secours du Réseau santé de la Sarine (RSS).

Daniel Maillard, le directeur des secours du RSS, a bien noté le caractère historique de l'événement. « Nous fêtons la première année d'existence de ce nouveau-né, qui se porte bien et qui apprend vite ». Il a souligné, comme l'a aussi fait le directeur général du RSS, Jacques Pollet, le grand travail effectué en amont, en 2021 et en 2022, pour rendre opérationnel la nouvelle organisation au 1^{er} janvier 2023.

Le bataillon est constitué de huit compagnies : Fribourg, Marly, Moncor, Haute-Sarine,

Sarine-Ouest, Sarine-Nord, Sarine-Centre et Gibloux. Il est dirigé par le major Pascal Zwahlen, qui a rappelé à quel point le changement a été important : « Grâce au travail en amont de Philippe Schneider – auquel a succédé Daniel Maillard à l'automne 2023 – et d'un groupe de travail constitué de plusieurs commandants de compagnie, les sapeurs-pompiers ont joué le jeu. La charge émotionnelle était pourtant importante pour certains d'entre eux, qui ont dû quitter leur compagnie de village pour intégrer un nouveau corps. Je ne vous dirai donc pas que tout s'est bien passé. Mais les commandants ont fait le job pour que les pompiers restent motivés ».

La nouvelle structure était donc fonctionnelle dès le 1^{er} janvier 2023 et elle a tout de suite fait preuve de son efficacité. L'incendie du 2 mars à Vuisternens-en-Ogoz a été un test grandeur nature. Il faut noter que cet incendie, le plus grand qu'ait connu le canton ces dernières années, a occasionné un peu plus de 2'000 heures de travail pour le bataillon, sur les quelques 10'000 heures fournies en intervention durant l'année.



Le Bataillon Sarine en quelques chiffres :

Le bataillon compte **651 intervenant-es** (583 hommes, 68 femmes).

Le bataillon a effectué **596 missions**. 231 principales et 365 subsidiaires.

10'638 heures de travail avec plus de 2'000 seulement pour Vuisternens-en-Ogoz ont été réalisées en intervention.

26'429 heures de formation ont été suivies par les membres du bataillon et ces derniers ont en plus participé à 3'952 heures de cours cantonaux et fédéraux.

Le bataillon a été sollicité lors de **94 manifestations** pour un total de **2'100 heures de travail**.

Le texte ci-dessus est tiré du rapport du Bataillon de la Sarine

CULTURE

Matran Sculpte

Fondée en 2005, l'association Matran Sculpte a pour but de faire découvrir la sculpture à un large public tout en favorisant les échanges culturels et artistiques entre des sculpteurs d'ici et d'ailleurs. Tous les deux ans elle organise un symposium international de sculpture réunissant des sculpteurs venus du monde entier. Les sculpteurs réalisent devant le public, une œuvre selon un thème défini. Le bois, la pierre et le fer sont les matériaux utilisés généralement pour le symposium.

Le dernier symposium a eu lieu du 21 au 23 septembre 2023 au jardin des sculptures de Matran. Le comité a innové pour cette édition en invitant 3 céramistes et une mosaïste. Les artistes invités pour ce symposium étaient :

Martine Acquaviva (France), Rodica Costianu (Roumanie) et Philippe Cardillo (France) qui ont réalisé des céramiques en raku conçues et présentées sur des structures métalliques. Sarah Goodstein (France) a réalisé une sculpture qui intègre la mosaïque.

Les élèves de Matran ont également participé activement à ce symposium en préparant des questions pour interviewer les artistes. Par la suite, un journal avec différents textes et photos a été édité par les élèves avec le soutien de leur enseignant. Un tout grand merci à l'école de Matran.



Martine Acquaviva (France)



Sarah Goodstein (France)

Coriolis Infrastructures

Fondée en 1999, Coriolis Infrastructures est une association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg, dont Matran fait partie. Le but de cette association est notamment l'exploitation et l'entretien de la salle de spectacle « Equilibre » à Fribourg et le centre de création scénique « Nuithonie » à Villars-sur-Glâne. L'association subventionne également d'autres infrastructures culturelles régionales dans l'Agglomération de Fribourg.

La commune de Matran étant membre de cette association, les citoyens matranais peuvent bénéficier d'une réduction de 15 % à 30 % (selon le nombre de spectacles) sur l'achat d'un abonnement.

La participation annuelle des communes membres s'élève à Fr. 32.50 au maximum par habitant. Ce montant dépend de la part du produit net des jeux versé en faveur de l'association par le Casino de Fribourg.



SPORTS ET LOISIRS

La commune de Matran propose un vaste choix d'activités pour le divertissement de ses habitants.

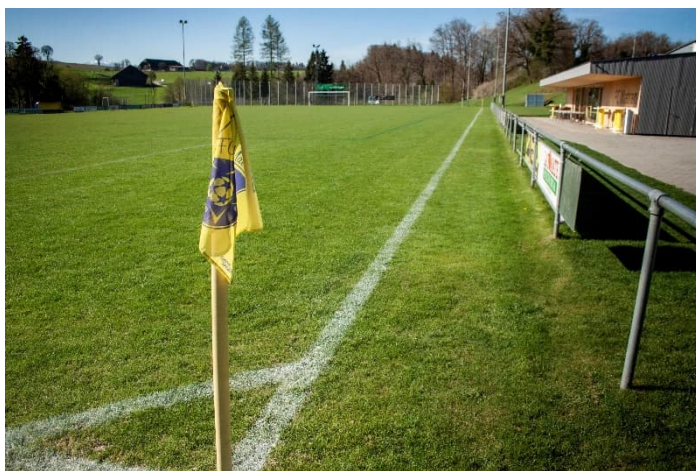
Les sociétés locales

Les sociétés locales membres de l'UIS (Union Inter-Sociétés de Matran) :

ACPM Amicale des coureurs à pied
Amicale des Vétérans du FC Matran
CTT Club Tennis de Table de Matran
Fit-Gym
HC ZigZag Matran
Musique l'Avenir Avry-Matran
Paroisse St-Julien
Sarine Basket
Ski Team Matran

Amicale des Sapeurs-Pompiers
Au Chœur d'Avry-Matran
FC Matran
Gym-Aînés
Jeunesse de Matran
Omnisports Matran
Vélo-Club Fribourg
Ski-Club

Ces diverses sociétés organisent tout au long de l'année des manifestations ou activités pour la population.



Sentiers pédestres

La commune de Matran est en collaboration avec les communes d'Avry, Cottens, Hauterive, La Brillaz et Neyruz pour l'élaboration et la mise à disposition de sentiers pédestres. L'objectif est d'harmoniser et de créer des liens entre les sentiers pédestres de la région. Sur le secteur de la Commune de Matran 3 sentiers pédestres sont disponibles.

La Commission s'est penchée sur le problème des déchets qui sont laissés sur les places de pique-nique et d'agrément chaque week-end. Le service de voirie ramassait l'équivalent de deux containers de 480 litres de déchets par semaine. Afin de remédier à ce problème, elle a demandé au Conseil communal l'autorisation d'enlever les poubelles sur les places de pique-nique et de mettre à la place des panneaux d'informations demandant aux personnes fréquentant les places d'agrément de reprendre leurs déchets. Il s'agit d'une action couronnée de succès, il n'y a pratiquement plus de déchets par terre.

La commune de Matran participe à la mise en place d'un réseau de parcours VTT dans le district de la Sarine. Ce projet est initié et piloté par Forêt-Sarine. L'ouverture de ces parcours a été inaugurée en automne 2023.

FriTime et FriTime Piccolo sont devenus la CoJu

La commune de Matran organise des activités extrascolaires pour les enfants et les jeunes (dès 4 ans) du village en y associant étroitement le réseau associatif local et en valorisant le travail en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Elle vise à organiser une douzaine d'activités sportives, artistiques et culturelles par année en faveur de tous les enfants de la commune.

Depuis septembre 2021, la commune de Matran propose également des activités ludiques et de découvertes pour les plus petits (0 à 6 ans), connues sous le nom de "FriTime Piccolo". Ces activités, en principe au nombre de six par année, se déroulent en présence des parents et permettent aux plus jeunes du village de tisser très tôt des liens avec leurs contemporains et de s'initier à vivre en collectivité.

En 2022, l'équipe de la Commission FriTime s'est vue décernée le « Prix FriTime 2022 » par le canton de Fribourg. Doté d'un montant de CHF 500.-, ce prix récompense la Commission FriTime pour la qualité et l'originalité des activités proposées aux enfants de la commune durant l'année 2022.

En 2023, 5 activités FriTime et 3 activités FriTime Piccolo ont eu lieu de janvier à fin juin. Dès juillet 2023 et après le succès rencontré par le programme FriTime Matran durant 6 ans, les membres de cette Commission, soutenus par le Conseil communal, ont décidé de s'émanciper du concept cantonal « FriTime » pour développer leur propre concept de soutien à la jeunesse via la Commission des Juniors ou CoJu avec une offre plus variée qui s'adapte aux différentes tranches d'âge de 0 à 16 ans. Ce nouveau concept se déploie progressivement durant l'année 2024.

Manifestations villageoises

L'année 2023 a été marquée par un grand spectacle de cirque, organisé par les classes primaires de l'école de Matran, qui s'est tenu du 28 au 30 juin 2023. Sous la houlette de leurs enseignants et des artistes de Cirque en Ciel, nos chers élèves nous ont guidé dans un magnifique voyage à travers notre système solaire, à la découverte des dieux romains. Une belle réussite qui a fait chapiteau plein les trois soirées.

En 2023, la fête du 1^{er} août s'est tenue à Avry selon la traditionnelle alternance mise en place entre nos deux communes.

En septembre, Matran a accueilli le 11^{ème} symposium de sculpture organisé tous les 2 ans par la société Matran Sculpte. Cette année, les amateurs de cet art ont eu l'occasion de se familiariser avec la technique du raku, de la mosaïque et découvrir les propriétés étonnantes d'un « feu malien ».

Le 1^{er} dimanche d'octobre, ce fut au tour de la ComIA et de la Maison de Formation et d'Intégration (MFI) de Caritas d'inviter la population à se réunir à l'occasion d'une 1^{ère} fête de la châtaigne qui fut également un beau succès ensoleillé.

Enfin, la population matranaise a eu l'occasion de se retrouver, entourée de ses enfants, pour accueillir notre cher St-Nicolas après un traditionnel cortège qui l'a conduit du café-restaurant « Le Tilleul » jusqu'au préau de l'école où il nous a transmis un peu de sa grande sagesse avant de distribuer mandarines et biscômes aux petits et grands.



ECONOMIE ET TOURISME

Notre commune abrite un nombre important d'entreprises et de petites industries. En 2023, on compte 131 entreprises domiciliées sur notre territoire. Ceci représente plus de 1'600 emplois répartis pour 0.4 % dans le secteur primaire, 49 % pour le secteur secondaire et 51 % dans le secteur tertiaire.

Durant l'année 2023, COOP Brico+Loisirs a fermé sa surface commerciale, tandis que le Garden Centre Schilliger SA a annoncé la fermeture de son magasin pour la fin janvier 2025.

La gestion de la répartition du territoire industriel, ainsi que le tourisme sont confiés à l'Agglomération de Fribourg.



AFFAIRES SOCIALES, SANTE, JEUNESSE ET SENIORS

Service social de Villars-sur-Glâne

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune de Matran est affiliée au service social de la commune de Villars-sur-Glâne. Le service social vient en aide aux personnes dans le besoin par des actions de conseils, de soutien dans les démarches administratives, d'aide financière.

De ce fait, M. Dominique Chenaux est membre de la commission sociale de Villars-sur-Glâne.

MFI de Caritas

La MFI (Maison de Formation et d'Intégration) de Caritas est gérée par Caritas depuis 2018. Elle accueille principalement des familles qui ont reçu un permis B. Elles sont présentes à Matran que pour une durée de 6 mois. Durant ce laps de temps, les migrants reçoivent des conseils sur la vie de tous les jours en Suisse, suivent des cours civiques, de langues etc...

Après 6 mois, ces familles trouveront des appartements pour se loger.

La Commission d'intégration et d'accompagnement a été constituée pour permettre de faire le lien entre les migrants et la population de Matran.

De nombreuses activités sont organisées pour permettre l'intégration des migrants, comme :

- Le tour du village permet de montrer les infrastructures d'une commune.
- La fête de la Saint-Nicolas leur a été expliquée et par la suite les migrants ont pu suivre le cortège organisé par la société de jeunesse.
- La visite de la chocolaterie Cailler et de la fromagerie de Pringy au printemps, ainsi que le tour de Fribourg en automne ont permis aux pensionnaires de la MFI de connaître quelque peu notre canton.
- Dans le but de réunir les habitants de Matran et les réfugiés, la Comia et Caritas ont organisé la fête de la châtaigne le 7 octobre. Près de 200 personnes y ont participé dans un esprit festif et convivial.

Activités pour les aînés

La Commission des séniors de Matran a siégé 12 fois en 2023. Le gros dossier finalisé de cette Commission a été de rédiger le rapport « Séniors+ » qui est demandé par la nouvelle loi sur les séniors (Lsen). Ce rapport est consultable sur le site internet de la commune de Matran. 63 propositions d'activités ont été listées. Elles seront analysées en détail et pourront être développées durant la législature 2021-2026.

Le Noël des aînés a été organisé en 2023 par la Commission des séniors en collaboration avec la société de gym dames « Fit-Gym » et la société de jeunesse. 99 personnes ont participé à cette journée où le Saint-Nicolas est venu apporter sa bonne parole. Les enfants de FriTime sont également venus régaler les papilles avec les biscuits confectionnés le matin même. La fanfare Avry-Matran a animé l'apéritif avec une aubade très appréciée.

L'organisation du repas gourmand des aînés est un succès. Chaque mois ceux-ci peuvent se retrouver autour d'un repas au restaurant du Tilleul et passer un moment convivial et sympathique.

Du mois d'avril au mois d'octobre, un après-midi de pétanque est organisé deux lundis par mois. Cette activité est appréciée et les joueurs passent un bon moment ensemble.

L'organisation d'une conférence sur la nutrition chez les seniors a eu un franc succès. Les seniors d'Avry ont été invités à cette conférence donnée par une nutritionniste de la Croix-Rouge.

Accueil de la petite enfance

La loi du 9 juin 2011 prévoit que les communes ou associations de communes évaluent tous les quatre ans le nombre et le type de places d'accueil nécessaires à la couverture des besoins en structures d'accueil extrafamilial. La possibilité de concilier la vie familiale et la vie professionnelle, les aspects de socialisation et l'évolution démographique sont pris en compte. En fonction de l'évaluation des besoins, les communes proposent soutiennent et subventionnent un nombre suffisant de places d'accueils préscolaire et extrascolaire. Pour ce faire, elles créent des structures d'accueil ou passent des conventions avec des structures d'accueil autorisés ou avec des associations faïtières. Les conventions portent sur l'ensemble ou sur une partie des places autorisées d'une structure.

En 2023, le Conseil communal a soumis à l'Assemblée communale une demande de crédit de CHF 790'000.- pour la création d'une crèche. Celui-ci a été accepté à l'unanimité moins une personne. La crèche accueillera 36 enfants par jour, soit 10 enfants de 0 à 2 ans et 16 enfants de 2 à 4 ans.

La demande préalable pour l'ouverture de la crèche a été effectuée auprès du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ). Une mise à l'enquête complémentaire pour le rehaussement du bâtiment afin que la crèche puisse avoir assez de place pour l'installation de toutes les ventilations et infrastructures nécessaires a été effectuée. Le permis a été octroyé par la Préfecture et le bâtiment est en cours de construction.

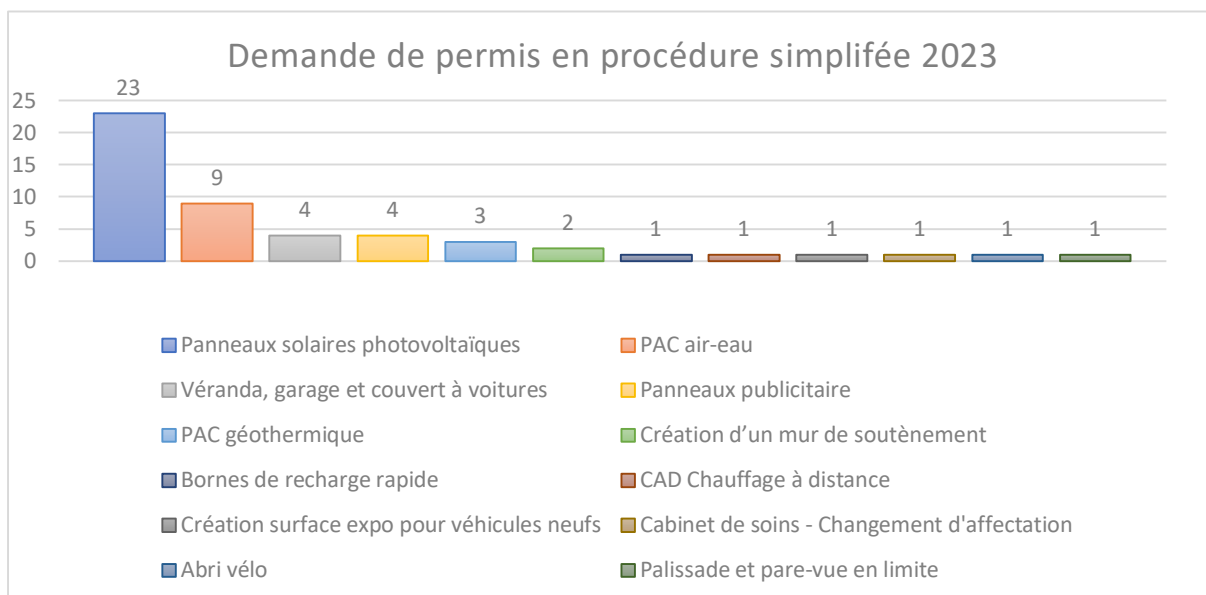
L'ouverture de la crèche est prévue pour août 2025.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS

Les constructions 2023 en chiffres

Demande de permis en procédure simplifiée

Type de travaux	Nombre
Panneaux solaires photovoltaïques	23
PAC air-eau	9
Véranda, garage et couvert à voitures	4
Panneaux publicitaires	4
PAC géothermiques	3
Création d'un mur de soutènement	2
Bornes de recharge rapide	1
CAD Chauffage à distance	1
Création surface expo pour véhicules neufs	1
Cabinet de soins – changement d'affectation	1
Abri vélos	1
Palissade et pare-vue en limite	1
TOTAL	51



Demande de permis en procédure ordinaire

Type de travaux	Nombre
Démolition et nouvelle construction avec couverts à voitures	1
Rénovation d'une ferme en trois appartements	1
Transformation d'un appartement avec changement chauffage et installation panneaux solaires. Raccordement aux eaux usées de la commune.	1
Changement d'affectation et implantation d'une crèche	1
Rénovation et agrandissement de l'école primaire de Matran	1
Chauffage à distance CAD secteur 2	1
TOTAL	6

Demande de permis en procédure ordinaire 2023



■ Démolition et nouvelle construction avec couverts à voitures

■ Rénovation d'une ferme en trois appartements

■ Transformation d'un appartement avec changement chauffage.

■ Changement d'affectation et implantation d'une crèche

■ Rénovation et agrandissement de l'école primaire de Matran

■ Chauffage à distance CAD secteur 2



EAU POTABLE ET EAUX USEES

Eau potable

Depuis plusieurs années, la commune de Matran a mandaté la société SINEF à Givisiez pour la gestion de son réseau d'eau potable.

L'ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 (OPBD) prescrit (art. 5) que toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable distribuée aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de sa qualité.

En 2023, au total environ 146'000 mètres cube d'eau potable ont été fournis au réseau de la commune par les sources de Matran à raison de 55 % du volume et par le CEFREN (Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines) pour 45 % du volume.

Nous énumérons ci-dessous les principales données concernant l'eau potable fournie :

- L'eau des sources de la commune subit une déferrisation avant d'être injectée dans le réseau.
- L'eau fournie à la commune par le consortium provenait à environ 18 % des sources du Gibloux, à environ 25 % du Lac de la Gruyère et à environ 57 % des sources de la Truffière à Corpataux-Magnedens.
- La chaîne de traitement pour rendre l'eau du Lac de la Gruyère potable se compose d'une pré-ozonation avec floculation, d'une filtration à l'aide de sable bicouche, d'une ozonation intermédiaire puis d'une filtration à l'aide de charbon actif et d'une désinfection finale au bioxyde de chlore.
- L'eau provenant des sources du Gibloux subit un traitement préventif par installation UV (Ultraviolet).
- L'eau provenant des sources de la Truffière subit un traitement préventif avec une installation UV (Ultraviolet).

Au total, six échantillons d'eau potable ont été prélevés dans le réseau de la commune durant l'année 2023.

Tous les échantillons répondaient aux exigences légales sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau.

Les valeurs de dureté et de teneur en nitrate de l'eau potable sont :

Dureté totale : 24 degrés français

Assez dure (variation dans l'année de 23 à 26 degrés français).

Teneur en nitrate : en moyenne 1 mg/l.

La tolérance légale est de 40 mg/l.

A noter encore que le site www.eaupotable.ch regroupe les informations sur la qualité de l'eau d'un grand nombre de communes de toute la Suisse, dont celles de notre commune.

Eaux usées

Durant toute l'année 2023, différents travaux d'assainissement du réseau d'eaux usées ont eu lieu, notamment la mise en séparatif de certains tronçons, respectivement la réparation de conduites défectueuses.

Les eaux usées de la commune de Matran sont évacuées directement à la STEP de Villars-sur-Glâne.

Liste des travaux réalisés :

Localisation	Tronçon	Motif	Intervention	Entreprise	Bureau ingénieur	Période
Champ-Riond	Nouveau collecteur PAD	Assainissement et mise en séparatif	Remplacement intégral et nouveau tronçon	Baiutti SA	Bureau Brunny	Janvier 2022-septembre 2023
Route de la Maison-Neuve	Chambre 1820-1328	Assainissement et mise en séparatif	Remplacement intégral	Implenia SA	Bureau Brugger	Octobre 2022-septembre 2023
Route de l'Arney/ Route de l'Eglise	EC 1054-2820	Assainissement et mise en séparatif	Remplacement intégral	G. Brodard et Fils SA	Bureau Fuchs	Février-décembre 2023
Chemin des Dahlias	EU 2100-2104 et EC 2199-2197	Assainissement	Contrôle caméra et curage des collecteurs	KFS Service de canalisation	Bureau Fuchs	Juillet 2023
Route de l'Ecole	Divers	Assainissement	Contrôle caméra et curage des collecteurs	InnoService SA	Bureau Fuchs	Novembre 2023

Pour chacun des tronçons assainis, une réception caméra a été faite.



MOBILITE

Matran est lovée entre nature, autoroute et voie ferrée, dans un nœud de mobilité qui la caractérise. Si la commune dispose encore d'une gare, ses jours sont comptés. La desserte par la ligne 11 des TPF fut fortement perturbée par les travaux liés à la réalisation d'un nouveau giratoire à Champ-Riond d'une part et l'ouverture des routes pour la réfection des canalisations d'autre part. Malgré ces embûches et celles qui vont encore arriver, l'amélioration des conditions de mobilité tant routière, ferroviaire, en transports publics ou dite douce à pied ou à vélo reste cependant l'objectif principal des autorités dans ce domaine.

La réalisation des premières étapes de la Zone 30 tout comme la création du nouvel arrêt de bus Champ-Riond en conformité avec la LHand en sont la preuve. Avec l'Agglomération, le travail sur les projets tels que l'augmentation de la cadence de la ligne TPF, la création d'un « hub » de connectivité avec les bus à proximité immédiate de la nouvelle halte « Avry-Matran », la réalisation de la TransAgglo et de ses accès vont aussi favoriser le transfert modal du trafic motorisé individuel vers les transports publics et la mobilité douce. A terme, la réfection complète de la jonction autoroutière comprenant de nouveaux arrêts de bus et des cheminements piétonniers sécurisés devrait aussi limiter les nuisances dues au trafic routier.

Le règlement communal pour la promotion de l'économie d'énergie et des énergies renouvelables révisé en fin d'année offre, entre autres, une aide incitative lors de l'achat d'abonnements Frimobil et CFF. Par ailleurs, la commune a décidé, malgré le changement de système initié par les CFF, de maintenir une offre de billets à prix favorables à commander auprès de l'administration communale.

En collaboration étroite avec le garage de l'Autoroute J.-F. Lacilla SA, une voiture électrique en autopartage est toujours à disposition des citoyennes et des citoyens devant l'administration communale. Elle peut être réservée facilement par le biais d'une application simple d'utilisation. L'usage de cette offre n'est pas encore optimal mais est un signe fort pour l'avenir, comme alternative à la propriété individuelle de véhicules motorisés.

CIMETIERE

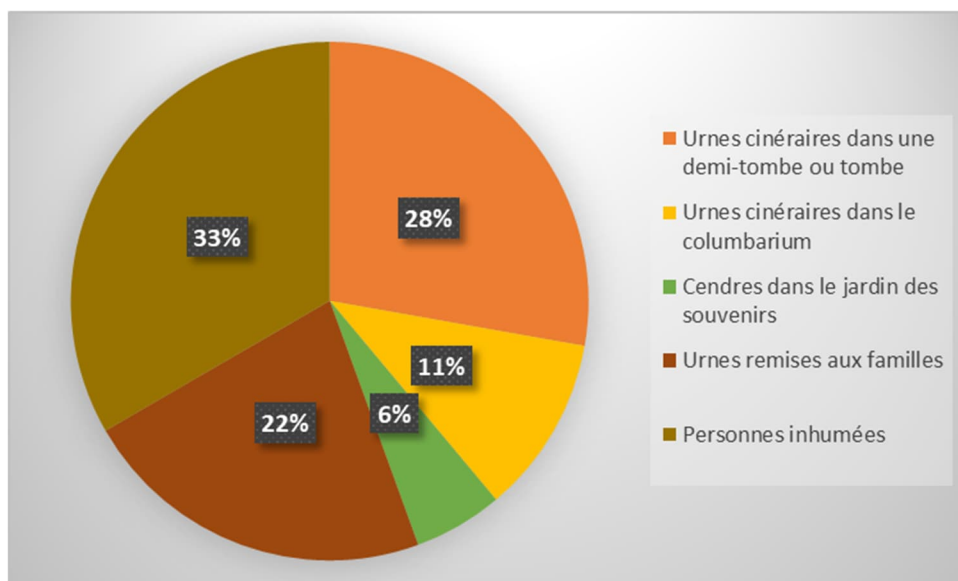


Le cimetière de Matran est le lieu officiel d'inhumation et de dépôt de cendres des communes de Matran et Avry. Sous certaines conditions, des personnes non domiciliées dans l'une des deux communes peuvent être accueillies au cimetière moyennant une taxe d'entrée, généralement des membres d'une famille domiciliée dans l'une des deux communes.

En 2023, le cimetière de Matran a accueilli 14 défunts :

- 2 urnes cinéraires déposées dans nouvelle demi-tombe ;
- 3 urnes cinéraires dans une tombe ou demi-tombe existante ;
- 2 urnes cinéraires déposées au columbarium ;
- Cendres de 1 urne cinéraire déposées au jardin des souvenirs ;
- 4 urnes ont été remises aux familles ;
- 5 personnes et 1 bébé ont été inhumés.

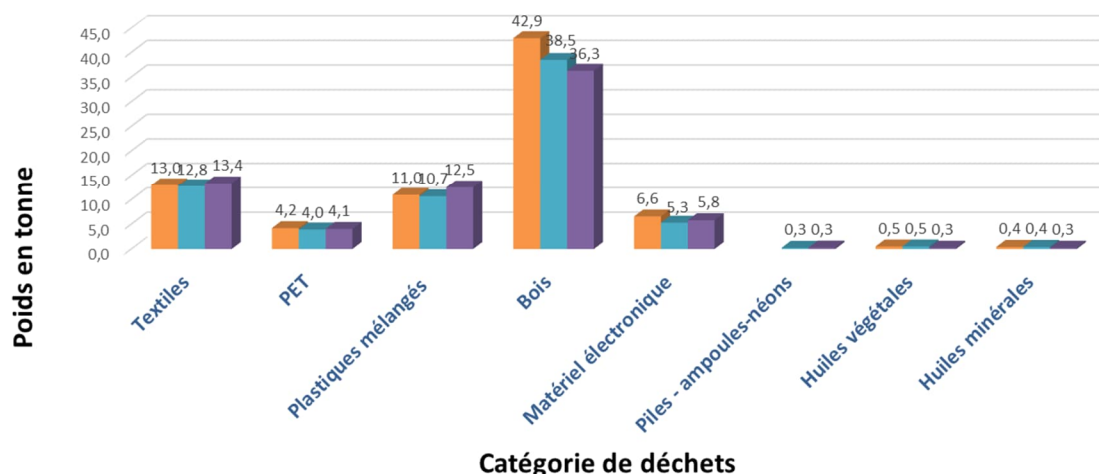
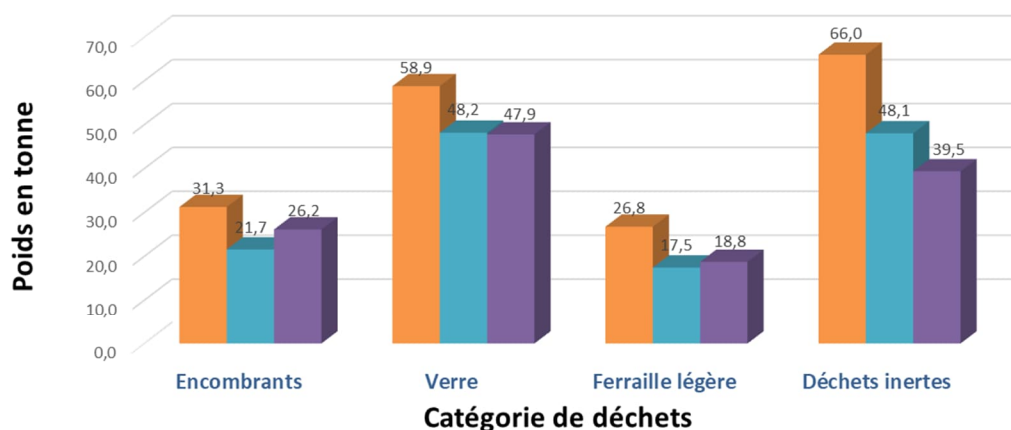
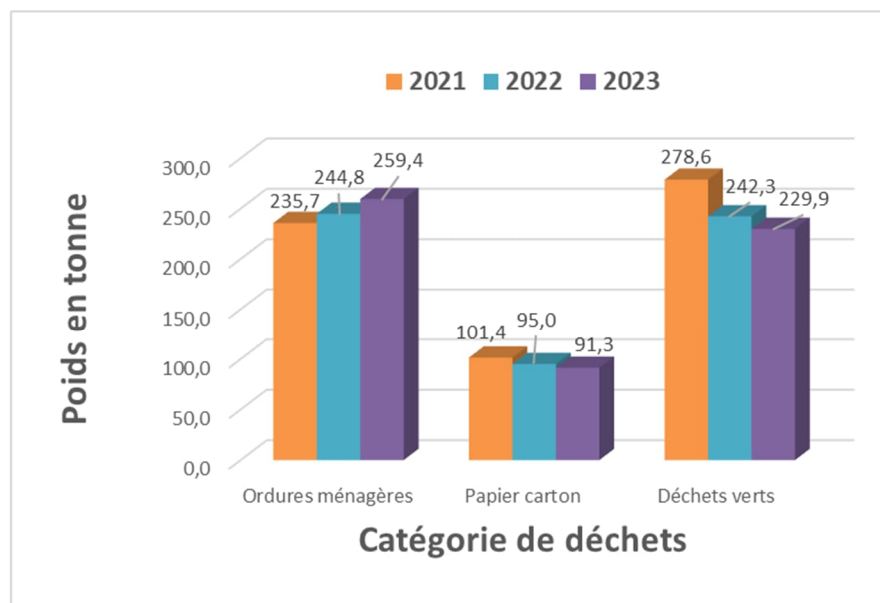
67 % des défunts ont été incinérés.



DECHETS MENAGERS ET VOIRIE

Déchets ménagers

Sur les graphiques ci-dessous, se trouve un comparatif du poids en tonne par catégorie de déchets pour les années 2021 à 2023.



Voirie et conciergerie

L'équipe de voirie comprend 3 collaborateurs à temps complet et en règle générale un apprenti. En 2023, elle a eu un apprenti de mars à décembre. Elle est active dans de nombreux domaines et a effectué **6'364 heures** de travail en 2023. Chaque semaine, les collaborateurs remplissent une feuille relative à leur travail, ce qui permet ensuite à la caisse communale de ventiler leur salaire dans les différents services. Dans le détail, voici les heures de travail réalisées dans les différents services :

Dicastères	Nombre d'heures effectuées
Ecole	318
AES	26
Halle de gym	64
Autres bâtiments	639
Installations sportives	526.25
Routes	3'900.25
Service hivernal	124.50
Eau potable et eaux usées	26.50
Déchetterie	192.50
Cimetière intercommunal	127.50
Sentiers pédestres	419.50
TOTAL	6'364.00

L'équipe de conciergerie comprend 2 collaborateurs (différentes personnes durant l'année mais toujours 2 en même temps) et l'apprenti agent d'exploitation d'août à décembre. Ils ont réalisé **2'325.25 heures** dans les bâtiments suivants :

Dicastères	Nombre d'heures effectuées
Ecole	1'220.50
Halle de gym	526
AES	374.50
Administration	204.25
TOTAL	2'325.25